

Conduire un projet de création de micro-entreprise

RS7005 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	310m
Formacode(s)	32047, 32025, 13250
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	31/01/2025
Date d'échéance	31/01/2027

Certificateur(s)

CREACTIFS · SIRET : 52930121000066

Partenaires habilités

113 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 113 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ABACA FORMATION	41295983500080	Former et organiser l'évaluation
ABCDZ	89198035100011	Former et organiser l'évaluation
ABCF	44871553200066	Former et organiser l'évaluation
A.B. CONSEIL	44871553200025	Former et organiser l'évaluation
A.B. CONSEIL	44871553200041	Former et organiser l'évaluation
ABS FRANCE	10148196800010	Former et organiser l'évaluation
ACADEMIE FORMATIONS T3P	87812174800023	Former et organiser l'évaluation
ACCERTIF	91819995100016	Former et organiser l'évaluation
ADELA DEVELOPPEMENT	99027785700019	Former et organiser l'évaluation
AEQUALIA CONSULTANTS	44824029100014	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 113 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rs7005-conduire-un-projet-de-creation-de-micro-entreprise/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification « Conduire un projet de création de micro-entreprise » s'adresse aux entrepreneurs souhaitant concevoir et mettre en œuvre un projet de création de micro-entreprise.

L'objectif de la certification est de répondre aux besoins spécifiques des micro-entrepreneurs, à savoir : définir son projet entrepreneurial, vérifier la cohérence de ce projet avec le régime de la micro-entreprise, identifier les opportunités liées à l'exercice de l'activité projetée, réaliser les démarches administratives liées à la création de sa micro-entreprise, définir le niveau de protection de sa micro-entreprise, élaborer un dispositif de pilotage simple pour garantir la conformité de sa micro-entreprise, concevoir une stratégie de développement de sa micro-entreprise.

Le développement d'une micro-entreprise nécessite une approche très spécifique (adaptation au contexte local et aux ressources disponibles, optimisation de la gestion à petite échelle...). Les compétences attestées permettent aux micro-entrepreneurs de développer des stratégies adaptées à leurs besoins spécifiques et à ceux de leur marché.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Définir son projet entrepreneurial, en élaborant son offre de service, en déterminant sa cible clients et en évaluant les coûts de revient et de marge envisageables, en s'appuyant sur des études de marché et des analyses chiffrées, afin de valider son idée et envisager les conditions et modalités de sa concrétisation sous le régime de la micro-entreprise.

Vérifier la cohérence de son projet entrepreneurial avec le régime de la micro-entreprise, selon la nature de l'activité envisagée (commerciale, artisanale, libérale...), les obligations éventuellement associées à son exercice et les modalités particulières souhaitées (cumul avec un emploi salarié ou un emploi de fonctionnaire, bénéfice de l'indemnisation chômage...), afin de valider sa faisabilité.

Identifier les opportunités liées à l'exercice, sous le régime de la micro-entreprise, de l'activité projetée, en comparant ses avantages et limites au regard de ses besoins professionnels et de ses objectifs de croissance, afin d'en confirmer les bénéfices.

Réaliser les démarches administratives liées à la création de sa micro-entreprise, en suivant les étapes dans le respect de la procédure applicable, selon le type d'activité exercée, en constituant et communiquant les pièces demandées, dans les formes et délais requis, au guichet unique (INPI), afin de permettre l'immatriculation de sa microentreprise et le démarrage de son activité.

Définir le niveau de protection (juridique, assurantielle...) nécessaire à sa micro-entreprise et à son statut de micro-entrepreneur, en évaluant les risques spécifiques liés à l'exercice de son activité professionnelle et aux biens qui lui sont rattachés, afin de permettre la souscription de polices adaptées.

Elaborer un dispositif de pilotage de sa micro-entreprise, en définissant un processus simple de suivi et de contrôle des opérations administratives et comptables obligatoires, afin de garantir la conformité de sa micro-entreprise et la surveillance des seuils réglementaires.

Concevoir une stratégie de développement de sa micro-entreprise, en organisant les opérations commerciales et marketing à engager, selon son positionnement sur le marché, sa proposition de valeur et son public cible (notamment les personnes en situation de handicap), afin de pérenniser son activité et augmenter son chiffre d'affaires.

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Avoir un projet de création de micro-entreprise ou avoir créé une micro-entreprise depuis moins de 2 ans

Bonne connaissance des outils bureautiques (traitement de texte, navigation internet, tableur...).

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Un représentant de l'organisme certificateur CréActifs.

Deux professionnels extérieurs à CréActifs dont la qualité est en lien avec la certification visée.

Base légale

Date de décision	31/01/2025
Durée de l'enregistrement	2 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	31/01/2027
Date de dernière délivrance possible	30/07/2027

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7005/>

Où se former

Formations référencées	174
------------------------	-----

Organismes	72
Régions couvertes	13
Prix indicatif	400 € – 8 500 €
Durée	2 – 35 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	3 217
Parcours menés à terme	2 705
Taux d'achèvement	84 %
Période	03/2025 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	3 635
Montant total engagé	7 881 193 €
Coût moyen par dossier	2 168 €
Durée moyenne	28 h
Période	02/2025 – 09/2026
France compétences	93 %
Reste à charge titulaire	6 %
Entreprise	1 %
OPCO	0 %
France Travail	0 %
Compte d'engagement citoyen	0 %
Régions	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.